



Association
VACARMES-REIMS
VIGILANCE, ALERTE ET
MOBILISATION CITOYENNES

Site internet
www.vacarmes-reims.fr
Adresse électronique
contact@vacarmes-reims.fr

Le 20 janvier 2016

L'Association Vacarmes-Reims

à

Monsieur le Préfet de la Marne

Objet : demande de rencontre

Monsieur le Préfet,

Comme vous le savez, l'Association Vacarmes-Reims, association de vigilance citoyenne regroupant des membres issus principalement du pays rémois, s'est intéressée, dès sa création en 2009, aux problèmes générés par la fermeture du site militaire de l'ex-base 112.

Force indépendante d'alerte et d'information mais également de proposition, nous avons suivi ce dossier en demandant aux décideurs la plus grande transparence dans les débats, les études et les décisions, en particulier quand cela avait un impact direct sur la qualité de vie des citoyens.

A ce titre, et suite à la réapparition dans la presse locale de diverses informations concordantes, nous vous faisons part de notre inquiétude liée au remplacement du radar militaire actuellement en fonction sur le site.

En 2011, ce remplacement, déjà programmé, avait attiré l'attention des élus et responsables qui travaillaient sur la reconversion du site ; le maintien sur le site civil après 2017, avait été évoqué comme un obstacle de taille à toute tentative de redynamisation réelle des activités parce qu'incompatible, par exemple, avec la présence de public. Les parlementaires étaient d'ailleurs intervenus dans ce sens auprès de Monsieur le Ministre de la Défense et avaient obtenu diverses assurances. La presse s'en était fait l'écho.

Aujourd'hui, alors que le problème de la reconversion n'est pas encore totalement réglé, il semblerait que la nouvelle installation pourrait se faire à un autre endroit de ce site plus proche de l'ancienne zone de vie de la base aérienne.

Cette information appelle de notre part un certain nombre de questions auxquelles les citoyens sont en droit d'obtenir des réponses précises.

- Cette information est-elle confirmée ou erronée ?
- La présence d'habitations, d'une route à fort trafic, d'une voie ferrée, a-t-elle été prise en considération ? (La zone de l'installation actuelle étant relativement isolée et éloignée de tout secteur habité).
- La nécessité de recréer de l'activité sur l'ancienne zone de vie a-t-elle été prise en compte ? Auquel cas, les arguments avancés en 2011 par les parlementaires sont toujours d'actualité.
- Les études pour une implantation sur un autre site militaire de la région ont-elles réellement été réalisées ? (Annonces faites en 2011).
- Que sait-on des caractéristiques de la nouvelle installation ? Quel impact sur la santé publique ? Quel impact sur l'environnement général ? A quels éléments objectifs peut-on se référer ?

Toutes ces questions, et d'autres encore, circulent dans la population et suscitent l'inquiétude.

C'est pourquoi, Monsieur le Préfet, nous sollicitons une prochaine rencontre entre vous et une délégation de notre association. Cet entretien nous permettrait d'évoquer ce dossier et d'apporter des réponses claires et sans ambiguïté aux questions précédemment formulées en suspens.

Nous vous remercions à l'avance de votre réponse,

et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour l'association Vacarmes
Le Président
Joël FLOQUET

